

Saisonnnières marocaines à Huelva: La Campagne 2020 est lancée

07.01.2020 | Saisonnnières marocaines à Huelva: La Campagne 2020 est lancée

Dans le cadre de la campagne de migration circulaire 2019/2020, les saisonnières Marocaines ont commencé à prendre le départ vers l'Espagne, en ce début du mois de janvier, et plus exactement aux champs de fruits rouges de Huelva. Ainsi, ce sont 16.500 femmes du monde rural qui iront travailler en Espagne, comme l'avait annoncé le ministère du Travail et de l'insertion professionnelle. Les détails.

Ce sont 600 ouvrières qui se sont rendues à Huelva en ce début de mois de janvier, en attendant les prochaines vagues de départ de saisonnières qui auront lieu durant cette deuxième semaine de janvier, d'autres en mars ou encore avril, a déclaré à *Hespress Fr* Tahar Hanine, directeur régional de l'ANAPEC à Tanger.

Ainsi, notre interlocuteur nous fait savoir que la mission de l'ANAPEC dans le cadre de cette campagne de migration circulaire, en ce qui concerne le processus de départ des saisonnières, consiste en l'appui des ouvrières au départ au niveau du port de Tanger ville, avec l'aide bien évidemment de la police des frontières, la douane, la compagnie de transport maritime, ainsi que l'agence nationale des ports qui offre aux saisonnières des chariots pour le transport de leurs bagages.

Des chapiteaux ont également été mis en place par l'ANAPEC afin de faciliter cette opération de transit aux ouvrières, dans une sorte d' *»appui et d'accompagnement de haut niveau* », explique Tahar Hanine.

De même, il y a des associations (espagnoles) qui envoient des accompagnateurs pour les femmes qui vont travailler chez elles, nous explique le directeur régional de l'ANAPEC à Tanger, qui précise qu' *»une fois à Tarifa, les ouvrières sont prise en charge par un transporteur jusqu'aux fermes où elles doivent travailler* ».

Mais pas que ! Dans certains cas, il y a des femmes qui s'évadent une fois au port à Huelva, où elles ont déjà rendez-vous avec quelqu'un qui les attend, ajoute notre interlocuteur, notant que l'association en question, qui possède toutes les informations sur les ouvrières qui viendront travailler chez elle, avise l'ANAPEC de son évasion.

« Par exemple une association X avait demandé 100 ouvrières, mais n'en a reçu que 95. Elle nous informe par rapport à cela, avec les noms et prénoms des ouvrières en question, puisque l'association possède toutes les informations nécessaires. Elle nous avise par rapport à cela», détaille-t-il.

Et d'ajouter : *« Le suivi à Huelva ne relève pas de la mission de l'ANAPEC. Notre mission est de les accompagner avant et pendant leur départ. Mais au moins on a l'information. Mais à ce moment-là, c'est aux autorités compétentes, en Espagne, de faire le suivi sur place ».*

Une campagne circulaire qui connaît des contraintes

Notre interlocuteur nous révèle également qu'au niveau de l'ANAPEC, le nombre d'ouvrières censées se rendre en Espagne dans le cadre de la campagne de migration circulaire tourne autour de 18.000 à 19.000 par an. Soit des chiffres « prévisionnels ». Toutefois, il y a des contraintes qui font que l'effectif escompté n'est pas atteint ou des fois même dépassé. Comment ?

Dans les détails, Tahar Hanine nous explique qu'il y a des femmes qui se désistent à la dernière minute pour différents motifs, notamment accouchement ou maladie, et dans d'autres cas, il y a un désistement de la part des employeurs.

« Des fois un employeur demande 700 ouvrières et se retrouve finalement avec 500. Ou sinon il demande 300 ouvrières au début et finit par demander 1.000 après. Il y a donc toujours des facteurs soit d'augmentation soit de baisse », souligne-t-il.

Mais au niveau de l'ANAPEC, le département géré par Abdelmounim El Madani prépare un chiffre global sur la base d'un besoin exprimé par des associations agricoles espagnoles. *« Le contractuel n'oblige pas à ce qu'on respecte à la lettre l'effectif, parce que lui même a des contraintes de climat, ou même leur client retarde la commande ou l'annule carrément »*

explique-t-il.

Dans quelques cas, la campagne agricole, censée durer 6 mois, dure 9 ajoute notre interlocuteur. Et de ce fait, les associations demandent l'extension de la durée de 6 à 9 mois, et ils ont le droit de le faire puisqu'il s'agit là d'un contrat saisonnier, souligne-t-il.

L'ANAPEC collabore, dans le cadre de la campagne de migration circulaire, avec 5 associations agricoles espagnoles qui se situent toutes à Huelva, « *dans le respect total de l'accord bilatéral entre le Maroc et l'Espagne* », affirme-t-il.

Pour ce qui est u rôle de l'ANAPEC dans cette opération, Hanine nous indique que l'agence, en tant qu'intermédiaire, fait le suivi des femmes ouvrières avant et pendant leur départ.

« *Une fois qu'elles commencent leur travail, une délégation marocaine est formée, notamment de l'ANAPEC et le ministère du Travail les responsables au consulat de Séville et aussi les responsables marocains chargés de l'immigration en Espagne, et on se rend sur place pour faire un suivi de ces ouvrières, notamment si les conditions de travail sont- respectées* », explique-t-il.

Ainsi, l'ANAPEC programme des rencontres en tête à tête avec ces femmes pour s'enquérir de leur situation. « *À ce moment, nous remontons cela aux autorités espagnoles, pour leur faire part des problèmes par exemple telle femme dans tel site*

réclame le logement ou l'électricité, le paiement de ses heures supplémentaires, etc » ajoute-t-il, soulignant que chaque membre de la délégation « assume sa responsabilité quant au problème lié à son département ».

En gros, l'ANAPEC s'assure si oui ou non les termes du contrat signé entre saisonnières et employeurs sont respectés, quant au volet travail, c'est le ministère du Travail et de l'insertion professionnelle qui s'en occupe.

Le harcèlement? Des cas isolés

Après, pour les incidents qui arrivent à quelques femmes à Huelva, notamment le harcèlement sexuel, l'ANAPEC fait en sorte que ça n'arrive pas et s'assure que les saisonnières travaillent dans la dignité.

« Près de 95% de femmes ouvrières qui se rendent dans les champs en Espagne sont excellentes et font du bon boulot. On reçoit un bon retour de la part des associations d'ailleurs quant à leur rendement, discipline, assiduité. C'est pour cela que nous recevons une demande importante de la part de notre voisin espagnol », affirme Tahar Hanine.

Pour les réclamations de harcèlement, ce sont des cas isolés, relève-t-il. *« Sachez que les femmes marocaines qui se rendent en Espagne pour travailler et gagner dignement leur vie pour pouvoir aider leurs familles et enfants, personne ne leur parle ou ne les regarde autrement. Et c'est des témoignages de femmes qu'on a eus dans ce sens et à qui on a demandé si elles ont dû faire face à de tels comportements. Elles assurent que*

non et que les quelques cas enregistrés sont des +cas isolés+ », conclut-il.

Source

: <https://fr.hespress.com/119588-saisonnieres-marocaines-a-huelva-la-campagne-2020-est-lancee.html>

Khadija KHETTOU